

DEMANDE DE RÉDUCTION DU TEMPS DE PRATIQUE OU DE L'ÂGE REQUIS POUR L'ACCESSION À UN GRADE (EXAMEN OU V.A.E.)

Les bonifications ne sont pas cumulables : soit une réduction du temps de pratique entre deux degrés soit de l'âge exigé et dans une carrière sportive, ne peuvent être accordées que pour trois grades au maximum (pour toutes les formules : [ETF], [RET], [ARC], [ATS] ou [ATE])

Formulaire à remplir et expédier par MAIL – avec TOUTES les pièces justificatives en même temps :
- pour les grades du bas et milieu de l'échelle, au responsable des grades de la ligue régionale (RRGE) ou au DTR
- pour les grades du haut de l'échelle, au responsable national des grades et équivalences (RNGE), M. DAUT Djillali grade@fscfrance.fr
Rappel : gratuité pour une demande de réduction en temps de pratique et d'âge

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : ... / ... / CLUB/VILLE : N° DE LICENCE :
ADRESSE :
Email : TEL. :

DEMANDE D'ACCÈS AU GRADE : ... degré - spécialité martiale ou/et sportive :
GRADE POSSÉDÉ : ... degré - spécialité martiale ou/et sportive : DATE D'OBTENTION : ... / ... /

CATEGORIE A – cocher la(les) case(s) correspondant à votre profil

- Un médaillé d'un championnat international en junior ou senior individuel ou individuel-para (Monde, Europe, Olympique, Jeux mondiaux)
- Le directeur technique national en activité et conseillers techniques nationaux en activité et leurs adjoints
- Les entraîneurs nationaux en activité de la sélection française de haut niveau
- Les formateurs nationaux de cadres en activité (d'enseignant bénévole de club et de diplôme d'État, de préparation aux examens de grades du milieu et haut de l'échelle, d'officiels nationaux)
- Les officiels nationaux et internationaux en activité (juge, arbitre, superviseur)
- Les membres de la direction technique nationale en activité (Responsable de département et de division sportive, etc.)
- Un entraîneur émérite ayant formé lui-même plusieurs athlètes appartenant à de la sélection française de haut niveau ou/et adhérents titulaires de grades du milieu de l'échelle ou/et adhérents titulaires de diplômes d'enseignant fédéral ou/et de l'État (BF3, CQP, BEES, BPJEPS...)
- Un lauréat d'un grade du milieu et haut de l'échelle ayant obtenu une mention « très bien » au grade précédent
- Un titulaire du DESJEPS (BEES 3°) ou DEJEPS (BEES 2°) en activité.

CATEGORIE B

- Un médaillé d'un championnat national en junior ou senior individuel de la série "élite" et "para-élite" (Excepté : universitaire, armée, corporatif et police)
- Le directeur technique régional en activité et cadres techniques nationaux en activité et leurs adjoints
- Les entraîneurs nationaux en activité de la sélection régionale de haut niveau
- Les formateurs régionaux de cadres en activité (d'enseignant bénévole de club et de diplôme d'État, de préparation aux examens de grades du bas de l'échelle, d'officiels régionaux)
- Les officiels régionaux en activité (juge, arbitre, superviseur)
- Un entraîneur émérite ayant formé lui-même des athlètes appartenant à de la sélection régionale de haut niveau ou/et adhérents titulaires de grades du bas de l'échelle ou/et adhérents titulaires de diplômes d'enseignant fédéral (BF1° et BF2°)
- Un lauréat d'un grade du bas et milieu de l'échelle ayant obtenu une mention « très bien » au grade précédent
- Un titulaire du diplôme du BF3° (DPF) ou CQP ou BPJEPS (BEES 1°) en activité.

CATEGORIE C

- Un médaillé d'un championnat régional en junior ou senior de la série "élite" et "para-élite"
- Un médaillé à un championnat national universitaire, inter-armée, police, corporatifs
- Les officiels départementaux en activité (juge, arbitre, superviseur)
- Un titulaire d'un diplôme fédéral d'enseignant de club en activité : BF1° (DAF) ou BF2° (DIF)

	Échelle de grades pour certains sports de combat et arts martiaux					
	Bas de l'échelle		Milieu		Haut de l'échelle	
	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} à 5 ^{ème} degré	6 ^{ème} à 7 ^{ème} degré	8 ^{ème} à 10 ^{ème} degré
Catégorie A	1 an	1 an	1 an et 6 mois	1 an et 6 mois	1 an et 6 mois	/
Catégorie B			1 an	1 an	1 an	/
Catégorie C	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	/

Date et lieu de la demande : Signature du candidat :

Joindre une copie de votre C.V. sportif, diplômes sportifs ou copie du passeport-sportif, un historique des licences fédérales et grades fédéraux, attestations...

Décision du Président délégué à la CSDGE

ACCORDÉE

REFUSÉE

Au motif de

Cachet et signature de la CSDGE